



Action médico-sociale « Troyes ceinture ouest » Inauguration de la Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc

Le chantier de cette Maison des solidarités du Département (nouveau nom qui remplace dorénavant celui de Centre médico-social, voir page 7) à La Chapelle Saint-Luc a été lancé en 2023.

Cette décision fait suite à deux constats :

- son bâtiment précédent ne correspondait plus aux besoins des usagers et des professionnels.
- cet établissement est l'un des plus sollicités de l'Aube (environ 15 000 accueils téléphoniques et physiques en 2023).

Aujourd'hui, le Département de l'Aube inaugure cette Maison des solidarités avec un bâtiment dédié, fonctionnel, confortable, innovant et adapté aux besoins des usagers et des personnels qui s'intègre dans le quartier Chantereigne.

Coût global de l'opération : 5,6 M€



19 ter avenue Jean Moulin
10600 La Chapelle Saint-Luc

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. : 03 25 42 43 44

1| **Un nouveau bâtiment nécessaire pour les usagers et le confort de travail des professionnels à La Chapelle-Saint-Luc**

■ Un établissement très fréquenté

La Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc fait partie des 8 Maisons des solidarités (anciennement nommées Centres médico-sociaux) du Département. Il s'adresse aux habitants de la circonscription d'actions médico-sociales de « Troyes ceinture ouest », qui comprend les communes de La Chapelle-St-Luc, Ste-Savine, La Rivière-de-Corps et Les Noës-près-Troyes, soit un bassin de vie de 30 000 habitants.

Comme les 7 autres sites répartis dans l'Aube, la Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc propose un véritable service public de proximité qui traduit la volonté du Département d'être au plus près des besoins des habitants du territoire.

Pour cela, il répond à la diversité des besoins sociaux de la population à travers ses missions d'accueil et d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de prévention, de soutien ou d'accompagnement et de protection.

Les missions des Maisons des solidarités du Département concernent tous les publics :

- **Maternité - Enfance - Jeunesse :**
Suivi des futures mères et des jeunes mamans / Consultation des enfants de 0 à 6 ans / Bilan de santé en école maternelle / Information contraception, sexualité et conseil conjugal / Agrément et suivi des assistantes maternelles et des assistants familiaux / Prévention de l'enfance en danger/ Mesures éducatives / Suivi des enfants placés / Insertion des jeunes
- **Personnes isolées - Familles**
Ecoute, information, conseil, accompagnement et orientation pour tout souci administratif, juridique, financier, relationnel, éducatif, ou de logement / Insertion des bénéficiaires du RSA
- **Personnes âgées - Personnes handicapées**
Ecoute, information, conseil / Aide au maintien à domicile des personnes âgées / Informations sur l'hébergement en établissement / Suivi des bénéficiaires de l'APA (Aide personnalisée à l'autonomie) / Recherche de solutions face au handicap : insertion, aides financières, appareillage, aides à domicile, établissements

Une trentaine de personnels y travaillent : secrétaires médico-sociales de proximité, assistants de service social, éducateurs en protection de l'enfance, médecins, sages-femmes, puéricultrices, référents de parcours insertion RSA, travailleurs sociaux emploi, secrétaire autonomie, travailleurs sociaux autonomie, travailleurs sociaux personnes âgées, travailleurs sociaux personnes handicapées, travailleurs sociaux logement, conseillers numériques.

Au regard de son bassin de vie et de ses champs d'intervention, cette Maison des solidarités du Département à La Chapelle-St-Luc affiche depuis des années une très forte fréquentation, puisqu'en moyenne cet établissement traite plus de 750 appels par mois et reçoit de 400 à 500 personnes par mois.

■ La nécessité de construire un bâtiment spécifiquement dédié à la Maison des solidarités du Département

Jusqu'à présent, l'activité était implantée dans un immeuble d'habitation, au 6 rue Jean Zay, au cœur de la Chapelle Saint-Luc. Le Département y louait des locaux sur deux niveaux :

- **au rez-de-chaussée** : Un espace d'accueil du public avec des bureaux d'entretien, et un espace de consultation de PMI (Protection maternelle et infantile)
- **au 4^e étage** : Un espace de bureaux pour l'ensemble du personnel

Cette implantation ne répondait plus aux besoins du personnel, en termes d'espace, de confidentialité ou de sécurité. Il était également devenu nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement du public à la Chapelle Saint-Luc. De plus, ce lieu souffrait d'un manque de visibilité pour le public. Le choix a donc été fait par le Département de construire un bâtiment neuf à proximité du site actuel.

2| Un projet architectural innovant qui respecte son environnement

Le nouveau bâtiment de 1 374 m² est situé au cœur du quartier Chantereigne, au 19 ter avenue Jean-Moulin à La Chapelle Saint-Luc, sur un terrain de 5 500 m² acheté par le Département.



■ Une localisation idéale au plus près des habitants et au cœur d'un réseau d'acteurs

Le site se situe sur une avenue fréquentée, plus visible et plus accessible du public, ce qui permettra de toucher une population qui ne fréquentait par la Maison des solidarités du Département (ex Centre médico-social) par méconnaissance de son emplacement.

C'est également l'occasion de rejoindre d'autres acteurs locaux qui se situent à proximité : France travail, le Point Conseil Emploi de la TCM, la Mission Locale de Troyes, Troyes Aube Habitat, les restos du cœur. Ainsi, le nouveau site contribuera à renforcer le partenariat existant sur le territoire.

■ Un groupement d'architectes régional sélectionné pour mener à bien ce projet

Au terme d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé en 2020, c'est le groupement d'architectes SCP FREYCENON ROSSIT / 3IA SAS (10 000) / AGS Ingénierie (10 410) / SARL LESLIE ACOUSTIQUE (51 100) qui a été retenu par le Département pour conduire ce projet architectural de qualité.

Les points forts de leur projet :

- créer un nouveau jalon architectural dans un quartier requalifié,
- concevoir un outil fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs,
- offrir des espaces d'accueil et de travail confortables et évolutifs,
- inscrire l'opération dans une démarche environnementale forte.

■ Un nouveau jalon architectural le quartier Chantereigne

Ce nouveau bâtiment a pour ambition de s'intégrer dans son environnement. Une nouvelle voie d'accès a ainsi été créée depuis l'avenue Jean Moulin : la rue Joséphine Baker.

La construction développe une image identifiable et valorisante, pour renforcer la cohérence urbaine de ce quartier en développement.

La façade principale en résille métallique et en parement de ton cuivré donne d'emblée une lecture claire d'un bâtiment public.

Le bandeau blanc supérieur continu rehausse la volumétrie de l'ensemble du bâtiment tout en mettant en scène l'entrée publique protégée et le hall d'accueil largement ouvert sur le parvis.

La toiture-terrasse est végétalisée et dépourvue de tout élément technique disgracieux afin d'offrir une jolie vue depuis les immeubles environnants.

Enfin, l'espace laissé libre tout autour du bâtiment permet des aménagements extérieurs :

- espace minéral avec un parvis sécurisé pour les accès et les stationnements,
- espaces végétalisés pour les jardins et patios qui, vu de l'intérieur, apportent protection et intimité.

■ Un bâtiment fonctionnel, sécurisant et pérenne au service des utilisateurs, publics et personnels

L'accueil des usagers se fait par **un large parvis** sécurisé qui protège de l'avenue bruyante. Il est signalé par un portique d'accès avec portail. Il comporte un abri vélos, ainsi qu'un espace d'attente extérieure en ellipse, agrémenté de bancs.

L'entrée principale est transparente et accueillante, protégée par sa situation en creux dans la façade. Depuis le hall d'entrée, le parcours des usagers est fluide avec un repérage facile des différents secteurs placés sous la surveillance des postes de réception.

Les ateliers d'activités PMI et l'aire de jeux réservés aux actions collectives et entretiens familiaux disposent d'un fonctionnement complètement autonome avec une entrée indépendante pour des rdv hors horaire d'ouverture classique au public.

La Maison des solidarités du Département s'articule le long **d'un axe de circulation qui traverse** et distribue tout l'équipement. D'un côté se trouve l'entrée publique et à l'opposé, de façon bien protégée, l'entrée du personnel. Ce plan doit faciliter les liaisons. Ainsi, la grande salle de réunion, accessible au public et au personnel, est située au point de rencontre des deux ailes.

Au cœur de l'équipement, deux patios semi ouverts font la transition entre les deux ailes.



■ Des espaces d'accueil et de travail confortables et évolutifs

Les espaces d'accueil du public et de travail du personnel sont des lieux de vie et de convivialité :

- espace de rencontre,
- grande salle de réunion,
- belle terrasse extérieure dans un des patios.

Toute l'architecture est orientée pour offrir un grand confort à ses occupants, public et personnel :

- lumière naturelle,
- confidentialité,
- traitement acoustique feutré,
- aération facile.



■ Des solutions techniques économiques et durables

Le bâtiment répond aux exigences environnementales :

- projet conçu avec un réel plan libre,
- matériaux pérennes pour l'extérieur,
- matériaux sains, durables et biosourcés ou recyclables à l'intérieur,
- sobriété énergétique,
- végétalisation de la parcelle,
- gestion des eaux pluviales dans le sol très performante.

■ Les entreprises du chantier

Programmist	JP MASSONNET
Architecte & conducteur de travaux	SCP FREYCENON ROSSIT
Bureaux d'études	3IA
Bureaux d'études	AGS INGENIERIE
Bureaux d'études	LESLIE ACOUSTIQUE
Contrôleur technique & coordonnateur SPS	SOCOTEC
Lot Gros œuvre	CRN BROCARD
Lot couverture étanchéité	SOCIETE AUBOISE DU BATIMENT
Sous-traitant	A COUVERT
Lot enduit revêtement de façade	PROMABAT
Lot menuiseries extérieures alu	LAMBERT MENUISERIE
Serrurerie métallerie bardage	ETS GUILLEMINOT
Menuiseries intérieures bois	CHAMPAGNE MENUISERIE
Plâtrerie faux plafonds	GTNS AGENCEMENT
Carrelage faïence	MUSA
Revêtement de sols souple	SOLSTIS
Chape fluide	RONZAT
Peinture	CHARRIER
Plomberie sanitaire & chauffage ventilation	MASSON
Electricité	SAS JEROME ASSIER
VRD	PROFIL TP
Espaces verts	ID VERDE

■ Un projet à 5,6 M€

Les coûts du projet se détaillent ainsi :

- Coût du chantier : 5 068 000 € TTC
- Coût d'achat du terrain : 538 800 € TTC

Ce projet a été financé par le Département de l'Aube, avec l'aide de l'Etat à travers 402 721 € de dotation de soutien à l'investissement des départements.



Calendrier

2021 : études de maîtrise d'œuvre

2022 : consultations des entreprises et préparation du chantier

Mars 2023 : lancement du chantier

Octobre 2024 : livraison du bâtiment

3| Les Centre médico-sociaux deviennent Maisons des solidarités du Département

À partir du 5 novembre 2024, les Centres médico-sociaux (CMS) changent de noms pour devenir Maisons des solidarités du Département. Les circonscriptions médico-sociales deviennent quant à elles des territoires des solidarités (plus d'information dans la plaquette placée en annexe du dossier de presse).

Pourquoi ces nouveaux noms ?

Ces changements s'effectuent pour trois raisons.

La première raison est l'harmonisation : l'ex direction départementale des actions médico-sociales a été renommée Pôle des solidarités depuis 2017, sans que soient jusqu'ici renommés eux-aussi, par cohérence, nos centre médico-sociaux et nos circonscriptions médico-sociales. Pour harmoniser les appellations, nos centres médico-sociaux sont ainsi renommés « Maisons des solidarités du Département » et nos circonscriptions médico-sociales sont renommées « territoires des solidarités ».

La seconde raison est la clarification : il s'agit de faire mieux comprendre le rattachement de ces activités au Pôle des solidarités du Département de l'Aube et, par la même occasion, de mettre fin aux confusions qui pouvaient exister entre les maisons de santé et nos centres médico-sociaux.

La troisième raison est la volonté de réaffirmer le rôle du Département en matière de solidarités humaines, dans toute l'Aube et en faveur de toute la population. À travers ses 8 Maisons des solidarités du Département et ses 7 territoires des solidarités, le Département répond à la diversité des besoins des habitants grâce à ses missions d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de soutien, d'accompagnement et de protection. Il apporte un service public de proximité, de solidarité, à tous les Aulois.

La date retenue pour appliquer ce changement correspond à une actualité importante pour le Département et la population à travers l'inauguration, le 5 novembre 2024, de la Maison des solidarités du Département à La Chapelle Saint-Luc.

ANNEXE :

Brochure de présentation des Maisons des solidarités du Département



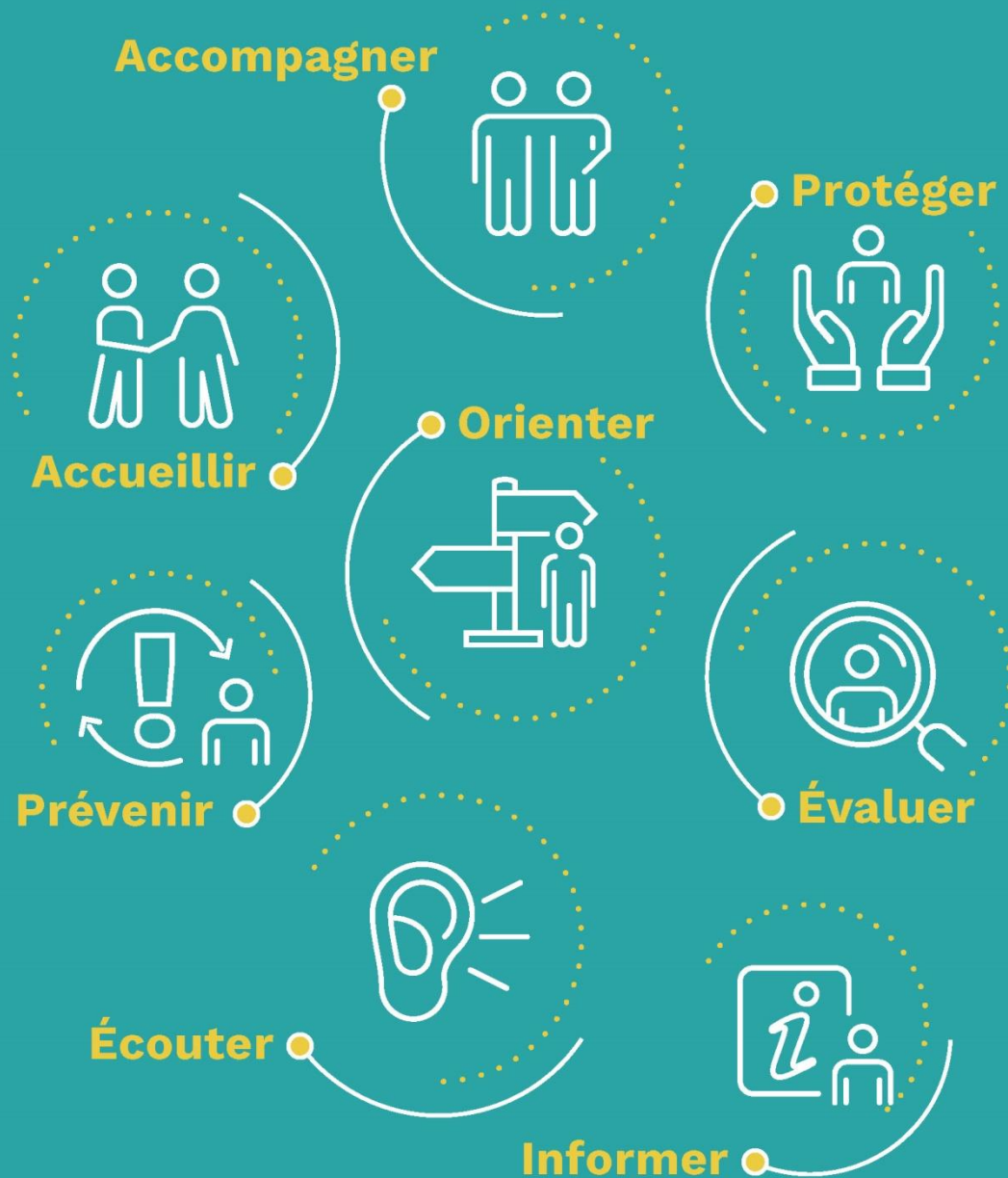
Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT

Maisons des solidarités du Département

Édition 2024

Des actions médico-sociales

Au service de tous



Quel que soit votre âge, que vous habitiez en ville ou à la campagne, le Département de l'Aube vous accompagne. Il propose un accueil de proximité pour tous les Auboïs et pour tout type de demande, au sein de 8 Maisons des solidarités du Département et 64 points d'accueil répartis sur tout le territoire. Le Département répond à la diversité des besoins de la population à travers sa mission d'accueil et d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation, de soutien ou d'accompagnement et de protection.

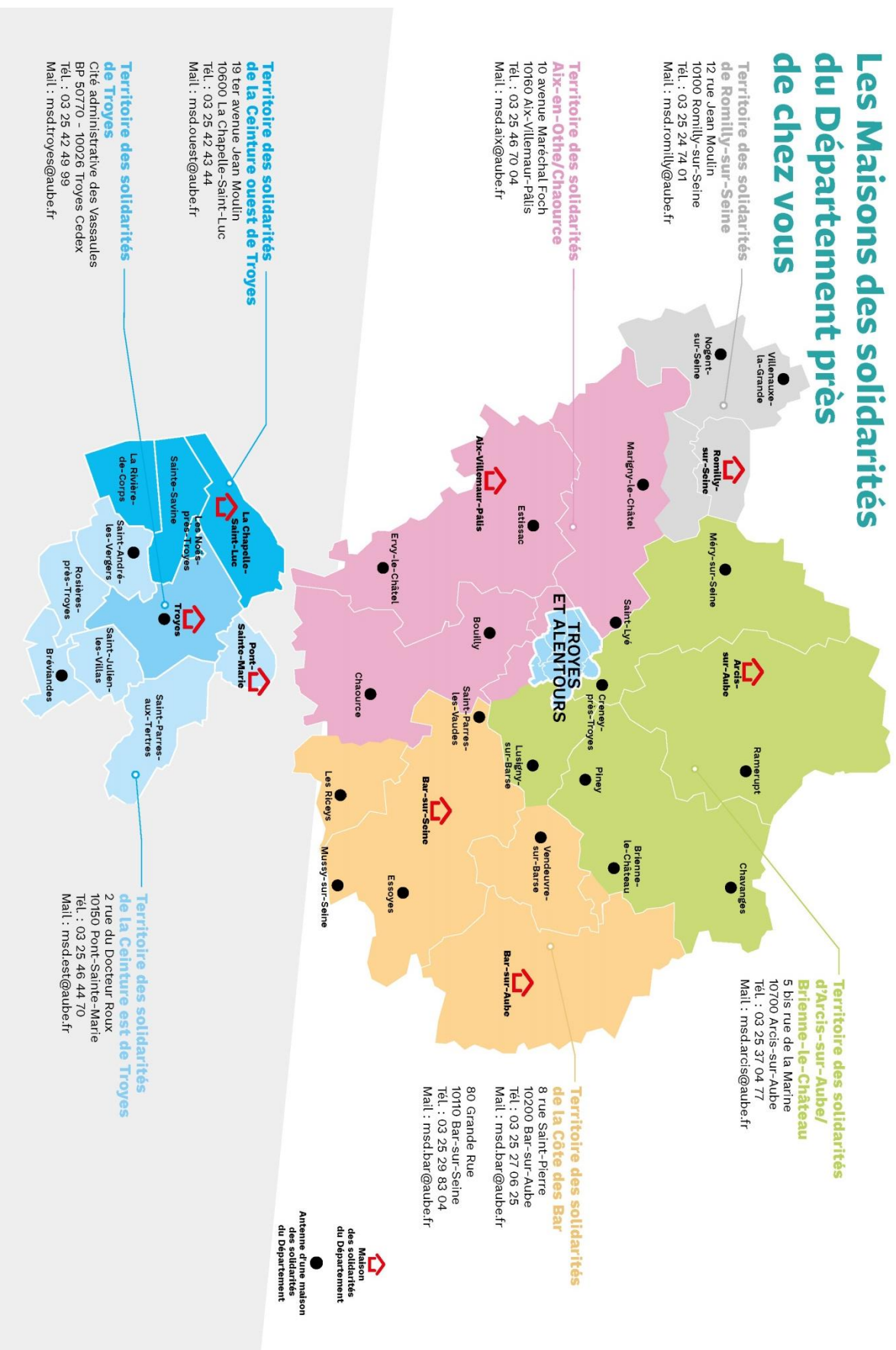
Des professionnels à votre écoute

Les Maisons des solidarités du Département regroupent une équipe de professionnels qualifiés. Vous y êtes accueilli par un secrétaire médico-social ou autonomie qui vous oriente selon vos besoins vers nos assistants de service social, éducateurs en protection de l'enfance, médecins, sages-femmes, puéricultrices, référents de parcours insertion RSA, travailleurs sociaux emploi, travailleurs sociaux autonomie, travailleurs sociaux personnes âgées, travailleurs sociaux personnes handicapées, travailleurs sociaux logement, conseillers numériques, intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie.

Comment et où les rencontrer ?

Les professionnels assurent des permanences au sein de chaque Maison des solidarités du Département et/ou en antenne, ainsi que des visites à domicile. Ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires du territoire.

Les Maisons des solidarités du Département près de chez vous



A vos côtés

Département de l'Aube
Pôle des solidarités

Direction de l'action sociale
de proximité
Cité administrative des Vassaules
BP 50770
10026 Troyes Cedex

Tél. : 03 25 42 48 78
directionsolidarites@aube.fr

aube.fr
in f X

Conception : **Komunik** - Photo de couverture : Studio OG